

Programme 103 - Soutenir l'aménagement numérique de la Bretagne

Chiffres clés

- 58 % des foyers bretons dépendent de l'intervention publique pour être fibrés
- 83 % des foyers bretons ont un accès à Internet *
- 41 % des bretons possèdent un smartphone *

- 87 % des communes bretonnes ont une présence sur Internet (59 % via leur site propre), en 2013

* Source : Usages du numérique en Bretagne - Marsouin / Région Bretagne 2014

Documents cadre

- Bretagne Très Haut Débit, 2011
- Bretagne Numérique, 2011
- Feuille de route Bretagne très haut débit, 2012



Cadre de l'intervention

Ce programme a pour objectif de faire de la Bretagne une région numérique exemplaire tant en termes de déploiement d'infrastructures que de développement et d'appropriation des nouveaux usages.

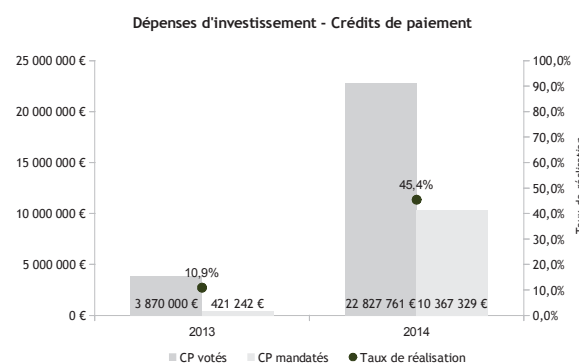
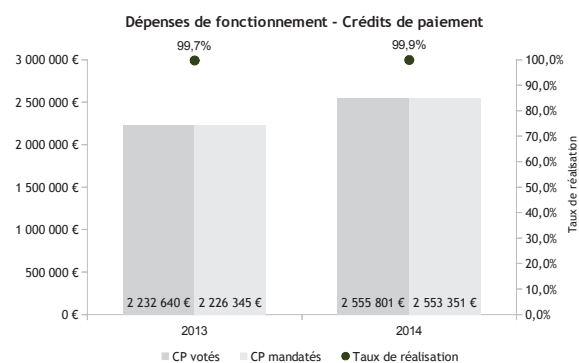
Bretagne très haut débit (BTHD) est le projet régional pour le développement des infrastructures numériques permettant le raccordement à la fibre optique de l'ensemble des bretons à l'horizon 2030. La mise en œuvre du projet a été confiée au *syndicat mixte Mégalis Bretagne*.

La Région accompagne le développement des usages numériques et leur appropriation par le plus grand nombre. En 2014 la Région a poursuivi son soutien aux collectivités via notamment la mise en place de *Points de visioconférence* accessibles à tous.

Elle a également poursuivi le projet *Espaces Numériques de la Connaissance*, un des 10 projets phares de *Bretagne Numérique*, mais plus généralement avec le déploiement d'outils innovants faisant appel à la *Réalité augmentée*, à la réalité virtuelle favorisant l'accès à tous à la connaissance, à la culture et aux savoirs de Bretagne. C'est ainsi que des projets particulièrement innovants ont pu être accompagnés comme la visite virtuelle de *l'abbaye de Bon-Repos* ou le jeu de l'oie en trois dimensions du *château de Montfort*.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du *programme opérationnel* (PO) FEDER-FSE 2014-2020, faisant du développement numérique, tant dans les infrastructures que les usages, une priorité, la Bretagne est la région de France pour laquelle le numérique représente la plus grande part de la maquette du PO.

12,9 M € en 2014 (total des CP mandatés en fonctionnement et en investissement)



Autorisations d'engagement	2013	2014
votées	1 850 000 €	1 630 000 €
affectées	1 762 366 €	1 330 752 €

En fonctionnement :

La Région participe au financement de *Mégalis Bretagne* [I-2] à hauteur de 1 M€, et du *GIS Marsouin* (207 K€) [III-1]. Le reste des dépenses en fonctionnement se répartit entre la promotion du numérique [III-4] (60 K€) et l'accès public [II-4] (58 K€).

Autorisations de programme*	2013	2014
votées	51 150 000 €	51 425 000 €
affectées	784 962 €	29 163 479 €

* L'AP est pluriannuelle et a été ouverte en 2011, les résultats correspondent au cumul

En investissement :

Les travaux de BTHD ont commencé en 2014 et ont fait l'objet d'une subvention régionale de 28 M€ [I-1]. Les autres dépenses d'investissement concernent l'équipement des EPCI en *Visioconférences* [II-1] (25 K€), une participation pour le déploiement de la nouvelle plate-forme mutualisée d'administration numérique [II-2] (189 K€) et un achat de matériel pour les *Espaces numériques de la connaissance* [III-2] (20 K€).

Analyse des principales réalisations de l'année

■ La mise en œuvre de *Bretagne très haut débit* [I]

La Région a honoré la première partie de son engagement financier en soutenant la première tranche de la phase 1 du projet.

■ Conforter une gouvernance THD multi-échelle et multi-thématique [I-2]

La Région a transféré au *syndicat mixte Mégalis Bretagne* sa compétence L1425-1 « communications électroniques » lui permettant d'avoir la capacité d'action sur l'ensemble du territoire régional. En 2014 la Région a donc poursuivi son engagement notamment en apportant sa contribution annuelle afin de permettre à *Mégalis Bretagne* de mettre en œuvre ses nouvelles compétences.

■ Le renforcement de l'équipement numérique des collectivités [II-1]

Depuis 2011, la Région accompagne les îles et les EPCI bretons à s'équiper en matériel de visioconférence, qui contribuent notamment à réduire les déplacements, à gagner du temps et baisser le bilan carbone. L'aide régionale permet de financer 50 % de l'investissement avec un plafond de subvention de 6 000 €. En 2014, 5 points Visioconférence ont été installés.

Indicateur N° 1 [II-1] Nombre d'EPCI dotés d'un système partagé de visioconférence	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Réalisation 2014
Nombre total d'EPCI équipés (cumul)	15	17	37	58	63
Part des EPCI équipés en Bretagne en %	13 %	14 %	31 %	49 %	55 %
Nombre total d'EPCI aidés par la Région (cumul)	0	2	22	35	40

■ Le développement de l'administration électronique en Bretagne [II-2]

En 2014, la Région a apporté un soutien en investissement à *Mégalis Bretagne* dans la mise en ligne d'une nouvelle plate-forme régionale répondant ainsi aux enjeux d'inter-opérabilité, de sécurité et d'accessibilité des systèmes d'information.

Indicateur N° 2 [II-3] Nombres d'entités publiques utilisant la plateforme de services dématérialisés de <i>Mégalis Bretagne</i>	Réalisation 2010	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Réalisation 2014
Nombre d'entités publiques utilisatrices (<i>source Mégalis Bretagne</i>)	716	841	1 001	1 139	1 392
Taux d'évolution (N/N-1)	n.d.	17 %	19 %	14 %	12 %

■ La consolidation du réseau de l'accès public au numérique [II-3]

Dans le cadre de son développement, la Région soutient l'association *DEFIS* pour fédérer les acteurs bretons souhaitant s'inscrire dans la double perspective de développer des usages du numérique dans une perspective de développement durable, et de rendre un service de proximité (formation numérique + matériel + accès à Internet) auprès des publics les plus défavorisés.

■ Observer les pratiques numériques [III-1]

Pour affiner la connaissance des évolutions des usages de la société en matière de numérique, la Région soutient le *GIS Marsouin, Môle Armoricaïn de recherche sur la société de l'information et des usages d'Internet*. Les résultats des recherches et des enquêtes menées par *MARSOUIN* sont utilisés pour orienter les politiques numériques régionales. Elles contribuent également à enrichir les réflexions des acteurs locaux. Le 9 juillet 2014, une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens a été signée en lien avec les politiques régionales de la recherche et de l'innovation.

■ Faciliter l'accès à la connaissance [III-2]

Dans le cadre de la *stratégie Bretagne numérique* adoptée par le Conseil régional en mai 2011, la Région a défini, parmi ses actions phares, le développement d'*Espaces numériques de la connaissance* (ENC). Ils ont pour objectif de toucher un public large et diversifié composé notamment par les lycéens, les enseignants, les jeunes, le grand public, les nouveaux arrivants, des visiteurs.

Un marché a permis d'entamer le développement de démonstrateurs. Il s'agit de prototypes d'outils numériques innovants, en *réalité augmentée* (RA) et en *réalité virtuelle* (RV), susceptibles de diffuser à un large public des connaissances sur la Bretagne. Ce matériel est constitué de tablettes, ordinateurs portables et de casques immersifs. Il compose des *kits ENC* et sera prêté, pour une durée déterminée, le cas échéant dans le cadre d'une convention.

■ Accompagner les usages innovants [III-3]

La Région a soutenu le développement des usages en accompagnant les projets numériques innovants dont la visite 3D virtuelle de *l'abbaye de Bon-Repos* et le jeu de l'oie en 3D du *château de Montfort*. Les projets retenus dans le cadre de ce dispositif, ont vocation à intégrer les ENC.

■ Promouvoir le numérique [III-4]

Deux événements sur les usages numériques ont eu lieu en 2014, le *Forum des usages* à Brest et le *Tour de Bretagne numérique* qui avait pour ambition de favoriser une meilleure connaissance du numérique par le grand public via des véhicules aménagés et équipés pour réaliser des démonstrations. Ces événements ont permis de sensibiliser le grand public mais ils contribuent également à la mobilisation et la fédération des acteurs bretons du numérique.